

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/07/2025 - 110067 - 2016 B 09125 - 819 749 938 - A&C Assurances IARD

A&C ASSURANCES IARD

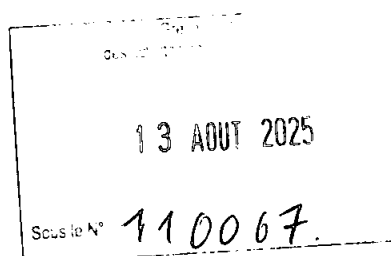
16 RUE DE LA CURE

75016 PARIS

Martin

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 et 6



ACTEA

16 allée de Port Royal

78460 CHEVREUSE

0130524202

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500		
	Total II	1 500		1 500	1 500		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	7 327		7 327	5 296	2 031	38.36
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	68 423		68 423	70 446	2 023	2.87
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	75 749		75 749	75 741	8	0.01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		77 249		77 249	77 241	8	0.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	10 494	3 921	6 574	167.66
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	53 347	56 574	3 226	5.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	74 842	71 494	3 347	4.68
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 319	3 319	100.00
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 408	2 428	20	0.82
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	2 408	5 747	3 339	58.10
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	77 249	77 241	8	0.01

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 408

5 747

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	78 101		78 101	82 002		3 901	4.76
Chiffre d'affaires NET	78 101		78 101	82 002		3 901	4.76
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			78 101	82 002		3 901	4.76
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 420	12 020		400	3.33
Impôts, taxes et versements assimilés			218	217		1	0.46
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			12 638	12 237		401	3.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			65 463	69 766		4 302	6.17
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	65 463	69 766	4 302	6.17
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 116	13 192	1 076	8.16
Total des produits (I+III+V+VII)	78 101	82 002	3 901	4.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 754	25 429	675	2.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	53 347	56 574	3 226	5.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ACTEA

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	5	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	5	
Permanence ou changement de méthodes	5	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations		NA
Etat des amortissements		NA
Charges à payer	6	
Charges et produits constatés d'avance		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	2 380
Total	2 380

SARL AU CAPITAL DE 10 000 €
16, Rue de la Cure – 75016 – PARIS
RCS PARIS N° 819 749 938

Lesquels représentent la totalité du capital social, soit 1 000 parts.

Monsieur Christophe MARTIN, Gérant, préside la réunion.

Il constate que l'Assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint, et qu'elle est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux statuts, et qu'en conséquence elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et approbation du Rapport de Gestion sur l'activité et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.**
- 2. Lecture et approbation du Rapport Spécial de la Gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce par application de la Loi N.R.E.**
- 3. Quitus à la Gérance.**
- 4. Affectation du résultat de l'exercice.**
- 5. Pouvoirs pour formalités.**

Monsieur le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les Statuts
- le Rapport de la Gérance sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024
- le Rapport Spécial de la Gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce.
- le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe au 31 Décembre 2024
- le texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée

Puis Monsieur le Gérant donne lecture de ses Rapports.

Ces lectures faites, la discussion est déclarée ouverte.

Les associés s'estimant suffisamment informés et personne ne demandant la parole, il est immédiatement passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la Gérance sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et avoir pris connaissance du Compte de Résultat, de l'Annexe et du Bilan au 31 Décembre 2024, déclare en approuver les termes.

Elle approuve également le Compte de Résultat, l'Annexe et le Bilan au 31 Décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés ou résumés dans les rapports et qui se soldent par un **résultat bénéficiaire de 53 347,45 Euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial de la Gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare en approuver les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de sa gestion et de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé et approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice soit, un **résultat bénéficiaire de 53 347,45 Euros** de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende brut de **60 000 €** par prélèvement sur le résultat et sur le compte de « report à nouveau » de façon à ce que celui-ci présente un solde créditeur de **3 841,73 Euros**

Une distribution de dividende de **50 000 €** a été effectué en 2024 au titre du résultat 2023 et **45 000 €** en 2023 au titre du résultat 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme pour accomplir toutes formalités nécessaires ou utiles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les présents lors de la levée à 19 heures de l'Assemblée Générale pour servir et valoir ce que de droit.

* * *

SASU FINANCIERE LCM

Représentée par son Président Mr Christophe MARTIN

SAS AH

Représentée par son Président Mr Alexandre HAMALAINEN

Martin

A&C ASSURANCE

SARL AU CAPITAL DE 10 000 €
16, Rue de la Cure – 75116 – PARIS
RCS PARIS N° 819 749 938

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 AVRIL 2025

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuvent la proposition du Gérant et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldent par un **BENEFICE NET COMPTABLE de 53 347 Euros**, décident d'affecter ledit bénéfice de la façon suivante :

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER	AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES
<u>RESULTAT NET AU 31.12.2024</u>	<u>DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES</u>
BENEFICE 53 347 €	Réserve légale
	Autres réserves
	Réserves réglementées
	Report à Nouveau < 6 653 € >
<u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>
Sur prime	Dividende global 60 000 €
Sur réserve légale	
Sur autres réserves	
Sur report à nouveau antérieur	
TOTAL 53 347 €	TOTAL 53 347 €